

Postulat Philippe Martinet et consorts au nom du groupe des Verts pour une stratégie cantonale coordonnée en matière de valorisation des sites et biens archéologiques, en particulier ceux de l'époque pré-romaine et burgonde

Texte déposé

Dans le cadre du débat sur le budget 2012, le 7 décembre dernier, il est apparu qu'une vision consolidée en matière de valorisation des sites et biens archéologiques était devenue indispensable.

Rappelons en effet que ce volet de notre politique culturelle comporte au moins trois dimensions, relevant de deux services différents - le SIPAL et le SERAC - dont la collaboration n'est pas optimale, comme l'ont concédé les deux chefs de départements :

- l'étude, souvent dans l'urgence, et la sauvegarde des trésors mis au jour notamment lors de chantiers (cf. Près-de-Vidy ou Yverdon) ;
- la préservation des biens cantonaux existants, tel le théâtre romain d'Avenches, dont l'état de délabrement a été relevé par la Ville ;
- la mise en valeur des pièces les plus significatives, dans un cadre muséal, avec tout ce que cela signifie de marketing culturel de plus en plus coûteux.

On observe en outre une multitude d'appels à financer des restaurations, rien que pour ce qui concerne notre héritage romain : que l'on pense aux mosaïques romaines d'Orbe, à l'amphithéâtre de Nyon, à la mise en valeur des collections à Avenches ou des découvertes de Vidy, voire à celles du Mormont ou du littoral yverdonnois... Pour le surplus, la complexité des montages financiers impliquant la Confédération, le canton, les communes et les mécènes ajoute à la complexité de cette politique culturelle.

La COGES avait déjà développé le sujet dans son rapport de 2008 (malheureusement non suivi d'effets, plusieurs interventions parlementaires demeurant elles aussi sans réponse). Elle relevait en outre les problèmes dus à la *diversité des statuts des personnels, aux organigrammes excessivement complexes*, etc. Elle signalait néanmoins : « *L'idée est de créer une fondation de droit public avec dissolution de celle de droit privé, et de confier la direction à un département unique. Un projet de loi devrait être soumis au Grand Conseil, quand ???* ». Avant de conclure non sans humour qu'à chaque chantier, des découvertes d'une valeur certaine sont mises à jour, et donc que la question se pose sans cesse. La COGES est également revenue sur la situation d'Avenches dans son rapport 2010. On y lit que : « La question du crédit d'étude pour CHF 95'906.- est évoquée ; on apprend qu'il a servi à établir une pré étude de programmation pour caler l'actuel crédit d'étude. »

Les Verts concèdent volontiers que la solution n'est pas aisée à trouver : il s'agirait certes de dépasser les demandes par trop locales, ne pouvant déboucher que sur une multitude de petits musées anémiques, mais ceci sans renoncer à veiller à la cohérence entre l'objet, le site et son contexte. L'approche muséographique qui a prévalu souvent, consistant à construire un musée autour d'une découverte, devrait être reconsidérée mais sans revenir à de simples collections d'objets, comme au XIX^e siècle. Il est probablement nécessaire de fixer des priorités, mettre davantage les musées en réseau, offrir des animations et des billets conjoints, etc. dans une logique articulant la recherche historique, l'approche pédagogique et touristique ; mais la dispersion des sites

intéressants est telle que c'est une nouvelle manière d'imaginer les visites – itinérante ? – qu'il faudrait développer. Il n'est pas interdit de penser non plus qu'Avenches constitue naturellement un pôle prioritaire d'importance nationale, sur lequel devraient se concentrer les moyens, ce qui ne va pas sans interpellier sur l'avenir des collections sises à Rumine, au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (avenir évoqué dans le cadre des réflexions sur le MCBA). La question de la répartition des lieux visitables est également complexe : faut-il une répartition par thématiques (cf. Palafittes sur les rives neuchâteloises) ou par époque (comme le fait le Musée national), sans exclure la dimension intercantonale (cf. découvertes de Valon dans la Broye fribourgeoise) ? Enfin, il importe de promouvoir des lieux ayant à leur tête des personnalités fortes, à même de rayonner soit au niveau scientifique, soit didactique et touristique...

Dans ce contexte, les Verts appellent d'abord à ce que ce dossier fasse l'objet d'une plus grande attention politique et notamment qu'il ne soit pas oublié à l'occasion des investissements permis par l'opération dite des « 500 millions ». Dans la réponse au présent postulat, ils demandent que le Conseil d'Etat :

- 1. Trouve rapidement une manière de mieux coordonner les missions et travaux du SIPAL et du SERAC évoqués ci-dessus.**
- 2. Réponde sans plus attendre aux demandes pendantes de manière coordonnée.**
- 3. Dégage une vision globale, si possible pour l'ensemble de la problématique des biens culturels historiques, à tout le moins pour ce qui concerne l'époque romaine et burgonde, de la conservation/valorisation de nos trésors archéologiques.**

Cette thématique devant être abordée avec une vision la plus exhaustive possible des questions à traiter, les Verts préconisent la voie de la commission de prise en considération.

Gland, le 16 janvier 2012.

(Signé) *Philippe Martinet et 21 cosignataires*

M. Fabrice De Icco, remplaçant M. Philippe Martinet : — J'annonce mes intérêts : j'ai étudié l'archéologie et, à ce titre, j'ai fouillé à Orbe et aussi au Chasseron en 2004, faisant partie de l'équipe qui a découvert le fameux temple que l'on cherchait depuis le XVIII^e siècle. Je suis également, à titre bénévole, le surveillant du patrimoine archéologique dormant de ma région et aussi le président d'une association qui cherche à valoriser le patrimoine par le biais des nouvelles technologies.

Le présent postulat part d'une constatation que chacun d'entre vous a pu faire ces derniers mois : le patrimoine archéologique de ce canton est immense et la demande de valorisation de plus en plus pressante. Et cela à juste titre. La valorisation peut en effet devenir un moteur économique réel pour une localité ou une région. Elle peut également dynamiser la recherche scientifique et la communication au public. Actuellement, les sites de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive que nous connaissons ne sont que la pointe de l'iceberg. Nous savons déjà qu'un nombre important de villas romaines ou gallo-romaines — plus d'une centaine — dorment encore sous nos cultures ou nos pâtures et que leur richesse encore méconnue recèle des trésors qui seront eux aussi à valoriser. Planifier leur intégration et leur valorisation est un enjeu réel. Institutionnellement, la question archéologique vaudoise est partagée entre deux services et l'on sait que c'est une difficulté supplémentaire pour permettre la valorisation de ces patrimoines entre infrastructure existante ou à concevoir et

pédagogie culturelle. On sait la difficulté de les coordonner, on sait aussi la difficulté des porteurs de projets locaux qui ne savent pas toujours à quel saint se vouer.

Les Verts demandent que ce postulat soit renvoyé en commission afin qu'un véritable débat ait lieu et qu'il débouche sur un rapport circonstancié orienté par les trois axes que nous proposons de suivre : pour une meilleure coordination entre les services qui s'occupent de la question archéologique ; par une réponse coordonnée aux demandes déjà formulées qui ne jouent pas un site contre un autre ; par une vision qui englobe la problématique des biens culturels à l'échelle cantonale, pour ceux qui sont connus et pour ceux qui ne manqueront pas d'apparaître ces prochaines décennies. Je vous remercie de soutenir le présent postulat.

Dans son développement écrit, cosigné par au moins 20 membres, l'auteur demande le renvoi direct à une commission pour examen préalable.

Le postulat est renvoyé à l'examen d'une commission.